



Mémorandum d'accord avec l'Organisation mondiale des douanes

Lundi 10 juillet, le Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), M. Kunio Mikuriya, et le Secrétaire général de l'OTIF, M. François Davenne, ont signé un mémorandum d'accord (MoU).

Ce MoU établit le cadre d'un dialogue et d'une coopération étroite dans les domaines d'intérêt commun pour un équilibre entre sécurité et facilitation.

Depuis quelques mois, l'OMD et l'OTIF souhaitent intensifier leurs échanges notamment au sujet de la suppression des entraves au franchissement des frontières en trafic international.

À la condition que les causes de ces entraves relèvent de la compétence des États et au vu de l'importance du transport ferroviaire en termes de facilitation du commerce et d'intégration régionale, l'OMD et l'OTIF se sont entendues pour définir et organiser des consultations, des communications de documents et une assistance réciproque. Ainsi, par exemple, l'OMD et l'OTIF pourront envoyer des représentants aux réunions pertinentes de l'une et l'autre afin de discuter de la manière dont les questions douanières peuvent être mieux liées aux transports ferroviaires.

Les secrétaires généraux de l'OMD et de l'OTIF ont signé le MoU à Bruxelles en Belgique lors de la première journée de la [Conférence mondiale sur le transit](#). Aujourd'hui, le 11 juillet, le Secrétaire général de l'OTIF intervient dans le cadre de la session « Vers un système de transit efficace : défis et solutions ».

Le Secrétariat de l'OTIF se félicite de la signature de cet accord avec l'OMD et se réjouit d'avance d'une coopération fructueuse.

